

Chèvre Col gris (15)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	fine	cornu	long, jusqu'à 25 cm +/- 5 cm au-dessus du sol à la hauteur de la dernière côte	Tête et avant-main de couleur mixte gris/noir/blanc jusqu'à mi-corps, reflets rouges ou bruns tolérés dans le blanc de l'avant-main (y compris la tête). Arrière-main blanc neige; séparation très nette des deux couleurs à une largeur de main avant la dernière côte (mesuré à la colonne vertébrale), des écarts de +/- 3 cm sont tolérés; les taches pigmentaires dans l'arrière-main sont tolérées jusqu'à la grandeur d'une pièce de cinq francs. Une couleur non typique pour la race est pénalisée.

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	couleur de l'avant-main très foncée ou très blanche devant la ceinture foncée ou taches pigmentaires dans l'arrière-main à partir de la grandeur d'une pièce de cinq francs	X							
	séparation peu nette des deux couleurs et/ou séparation des deux couleurs trop en arrière ou trop en avant	X							
	taches de plus de 10 cm de diamètre dans l'arrière-main						2	2	
	cou de couleur blanc pur, cuivre ou noire ou couleur non typique de la race						2	1	
Pelage	poils trop longs ou trop courts	X							
Cornes	écorné / motte						1	1	

Objectifs zootechniques

Les objectifs zootechniques généraux s'appliquent.